

La discussione delle questioni italiane nel Consiglio dei Quattro avvenne a Parigi il 19 aprile e si constatò un profondo dissenso che con successive conversazioni si cercò di conciliare.

Mentre tali conversazioni proseguivano, avvenne la nota pubblicazione del messaggio del Presidente Wilson, in cui veniva messa in dubbio la premessa di autorità dei delegati italiani per assolvere il compito loro nella Conferenza della Pace.

In seguito a ciò il Presidente Orlando diresse ai capi dei Governi alleati una lettera contenente fra l'altro la comunicazione seguente: « Je m'abstiens de toute appréciation sur ce fait, mais je ne peux à moins, Monsieur le Président, de faire appel au traité d'alliance qui nous lie ainsi qu'au devoir et au droit qui en découle.

« Vous avez renouvelé tout récemment les déclarations les plus formelles sur votre intention, dont du reste je n'ai jamais douté, de vouloir assurer à l'Italie tous les droits qui découlent du traité. C'est en invoquant ces droits d'alliance que je viens vous prier de vouloir bien considérer l'impossibilité dans laquelle la Délégation italienne se trouve de prendre une part ultérieure aux travaux de la Conférence à la suite du grave incident qui vient de se produire.

« Les conditions de paix avec l'Allemagne peuvent désormais être considérées comme arrêtées dans leurs éléments essentiels. Je déclare que je serai à même de les signer avec les Alliés de l'Italie dès que les conditions de paix concernant les frontières italiennes auront en même temps été également réglées.

« En effet, il découle de l'accord aussi bien que de la déclaration signée à Londres le 26 Avril 1916 que les Puissances signataires des actes susdits doivent arriver ensemble à la conclusion d'une paix générale ».

In una conversazione successiva avvenuta il 24 aprile, il Presidente Orlando dichiarava che la pubblicazione del messaggio del Presidente Wilson lo obbligava a ritornare in Italia per interrogare il Parlamento sulla situazione; e l'opportunità di tale decisione fu ammessa dai rappresentanti delle altre Potenze.

In quella riunione i tre rappresentanti suddetti espressero